

NOTGER DE LIÈGE (972-1008)

INSTRUMENTALISATION ÉPISCOPALE ET APPROPRIATION DU TERRITOIRE PRINCIPAUTAIRE PAR LE CULTE DES SAINTS

À l'instar du regretté Pierre Riché et de son bel ouvrage sur *Gerbert d'Aurillac le pape de l'an mil*, Notger est à Liège l'évêque de l'an mil, voire le prince-évêque, selon des notions pédagogiques de principauté ou de pays de Liège, ainsi que d'Église impériale. Comme Gerbert, sa mémoire s'est perpétuée et déclinée à Liège en histoire et en histoire de l'art, dès le Moyen Âge jusqu'à nos jours¹. L'action politique et religieuse que l'évêque a menée et l'image qu'il s'est construite méritent d'être décortiquées à la lumière du culte des saints dont il s'est servi pour asseoir son pouvoir, de la Haute à la Basse-Meuse, sur ce territoire, articulé sur

¹ Depuis 2018, avec notre collègue Marc Sureda, nous avons comparé les itinéraires des évêques Notger de Liège et d'Oliba de Vic et nous avons déposé, en même temps, quatre articles : le premier dans *Francia*, 49 (2022), p. 27-51, le deuxième dans *Miscel·lània Litúrgica Catalana*, 29 (2021), p. 129-153. Ils traitent de la paix de Dieu, des réseaux des deux prélats, de leur dévotion aux reliques, de l'architecture, de la liturgie, des arts précieux et des manuscrits. Les deux premiers articles illustrés sont communs, et les deux derniers personnels pour apporter des précisions sur Notger : l'article présent et le dernier *Vers l'an mil aux confins de la Lotharingie et de la Francie. Cadeaux diplomatiques, instruments mémoriels et art religieux*, dans *Hommage à Michel Parisse*, numéro spécial des *Annales de l'Est*, à paraître en 2022. Au terme de ces recherches, pour leurs retours constructifs et leurs conseils vivifiants, nous exprimons nos remerciements chaleureux à titres divers à Michael Brandt, Claudio Ubaldo Cortoni, Alain Dierkens, Jean-Pierre Delville, Antonella Ghignoli, Jean-Claude Ghislain, Marc Gil, Rolf Grosse, Wolfgang Huschner, Riccardo Neri, Marcel Otte, Hedwige Röckelein, Nicolas Ruffini-Ronzani et Kirsten Wallenwein. Nous avons le plaisir de dédier cet article à notre ami Jean-Claude Ghislain, souvent entraîné sur les routes de Liège, qui termine une intéressante étude sur les pierres de l'ancienne cathédrale St-Lambert.

le fleuve et son affluent la Sambre, qui deviendra une principauté d'Empire².

Depuis le 19^e s. et l'édition des *Monumenta Germaniae Historica*, les *Gesta episcoporum Leodiensium* ont fait l'objet de commentaires qui se terminent toujours par le regret des auteurs de ne pouvoir disposer d'une nouvelle édition. Nous ajouterions que les *Gesta* mériteraient en plus une traduction et un commentaire critique assorti, à la manière anglo-saxonne ou de celle des *Classiques de l'Histoire de France*³. Le travail est bien sûr énorme et en a découragé plus d'un. Notre modeste collaboration au « nouveau Potthast belge », encore à Liège avant son magnifique développement à Gand en *Narratives Sources from the Medieval Low Countries*, nous avait donné l'occasion de rassembler des matériaux, tout comme notre thèse sur l'hagiographie à Stavelot-Malmedy, en fonction de la fameuse lettre de Notger à l'abbé de Stavelot Wérinfride à propos de la *Vita Remacii* : cette *Vie* de Remacle, le fondateur des deux monastères ardennais, devait rejoindre les *Gesta*. Malgré ces regrets collectifs et en attendant mieux, nous voudrions envisager ici un nouvel angle d'attaque sur l'épiscopat de Notger, parfois suggéré, parfois ignoré, mais jamais exploré dans son ensemble.

Notger et Huy

En 985 l'acquisition du comté de Huy grâce à l'empereur Otton III⁴, — première fois qu'un comté est accordé à un évêque

² En 1905, Godefroid Kurth a rédigé la biographie de base sur Notger. De l'abondante bibliographie qui suit, on retiendra principalement Jean-Pierre DELVILLE, Jean-Louis KUPPER et Myriam LAFFINEUR-CRÉPIN (éd.), *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe*, Liège, 2008 ; Alexis WILKIN et Jean-Louis KUPPER (dir.), *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (Histoire, 2), Liège, 2013 ; Jean-Louis KUPPER, *Leodium*, dans *Series episcoporum ecclesiae catholicae occidentalis*, series v : *Germania*, t. 1 : *Archiepiscopatus Coloniensis*, éd. par Stefan WEINFURTER et Odilo ENGELS, Stuttgart, 1982, p. 67, et synthèse dans *id.*, *Notger de Liège (972-1008)*, Bruxelles, 2015, p. 93-109.

³ Une exception pour la *Vita Hadelini* et sa traduction par Jean MEYERS dans *Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, 1988, p. 51-64, ou plus tard, vers 1140, la *Vita Notgeri* traduite par Jean-Pierre Delville, comme il l'avait aussi fait pour la *Vie* de S^{te} Julienne de Cornillon (voir ci-dessous n. 8).

⁴ Au confluent de la Meuse et du Hoyoux, le site de Huy est caractérisé par son rocher, couronné d'un donjon, prélude à un ensemble fortifié, bref un site stratégique par excellence, essentiel pour le contrôle du trafic flu-

dans l'Empire⁵ — marque le début du développement d'un pouvoir temporel liégeois axé sur le sillon Sambre-et-Meuse, terre d'Église impériale, fief aux frontières du royaume⁶. Le sort de Liège comme capitale viable de l'évêché serait resté incertain jusqu'à la chute, à ses portes en 987, de la menaçante forteresse de Chèvremont⁷ ; ensuite « Liège devra tout à Notger », pour paraphraser la *Vita Notgeri*⁸.

Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (535-549), est le premier saint patron de Huy. Vers l'an mil, son souvenir surgit à Huy, où il a la réputation d'avoir chassé un dragon et d'être enseveli. C'est Hériger de Lobbes, le collaborateur principal de Notger, qui, le premier, en glisse un mot dans sa *Geste des évêques de Liège*⁹. On a tout lieu de penser que l'archevêque de Mayence Willigise, ar-

vial. Nous renvoyons à notre article *De constructione – de consecratione ecclesiae Hoyensis (1066)*, dans *Hortus Artium Medievalium*, t. 20 (2014), p. 520-531, pour toutes informations utiles et bibliographiques sur ce qui suit, et notamment une toute nouvelle approche que nous avons faite des chartes de Huy en 1066, à la demande de notre collègue Miljenko Jurkovic. Nous y avons perdu de vue un détail, l'hypothèse sur Francon de Liège d'André JORIS, *Espagne et Lotharingie autour de l'an mil. Aux origines des franchises urbaines ?*, dans *Le Moyen Âge*, 94 (1988), p. 15-19.

⁵ En bref, on ne parle plus aujourd'hui d'un « système de l'Église impériale », mais de la « politique de l'Église impériale des Ottoniens et des Saliens », même si « à partir d'Otton le Grand, les Églises de l'Empire furent plus fortement dotées en biens et endroits temporels. En font partie, le droit de justice, le droit forestier, celui de battre monnaie et de tenir des marchés ; même des comtés furent conférés aux évêques » ; Rolf GROSSE, *L'Église impériale dans la tradition franque. Le temps des Ottoniens et des premiers Saliens*, dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 96 (2010), p. 18.

⁶ En 980 déjà, un diplôme d'immunité générale était octroyé par Otton II pour le patrimoine foncier de l'Église de Liège. Le comté de Brugeron en Hesbaye suivra en 987.

⁷ Actes du colloque organisé à Chèvremont et publiés dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, 100 (1988).

⁸ Peut-être écrite sous l'évêque Henri II de Leez, vers 1140, par le canoniste Raïmbald de Dongelberg ; traduite en français par DELVILLE *et al.*, *Notger et Liège...* [voir n. 2], p. 8-21 ; Christine RENARDY, *Liège, 1015. Autour d'un millénaire, les infrastructures sacrées*, Liège, 2015, p. 49-54, donne un utile inventaire des textes narratifs, hagiographiques, liturgiques et diplomatiques, dont l'extrait de la *Vita Notgerii* : « Legia lege ligans cum prelati tibi leges / Nogerum Christo, Nogero cetera debes », d'après l'édition de Godefroid Kurth.

⁹ Belle approche des *Gesta* d'Hériger dans Jacques POU CET, *Autour du Materne de Jean d'Outremeuse ou l'évolution d'un personnage dans l'hagiogra-*

chichapelain d'Otton III, serait intervenu pour une élévation des reliques de Domitien sous l'épiscopat de Notger (972-1008). Dans un schéma historique classique¹⁰, nous avons émis l'hypothèse que l'élévation probable des reliques de Domitien à Huy sous l'épiscopat de Notger (972-1008) suscitât la rédaction d'un texte documenté, une *Vita Domitiani antiquissima*, une sorte de panégyrique du bon évêque, que nous attribuerions volontiers à Hériger¹¹. Plusieurs années plus tard, sans doute vers 1066, fut rédigée la *Vita Domitiani prima*¹², qui elle incorpore ce portrait idéalisé de l'évêque. L'abbé de Lobbes, bras droit de l'évêque¹³, aurait très

phie médiévale, dans *Folia Electronica Classica*, 37 (2019) [en ligne]. URL : <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/fe/37/TM37.html>.

¹⁰ Un seul exemple de cas similaire d'association de l'archéologie et de l'histoire (élévations/châsses-textes hagiographiques) : l'hypothèse de la rédaction de la *Vita Hadelini* au moment de l'élévation des reliques de S. Hadelin par l'évêque Wazon en 1046.

¹¹ Cette *Vita antiquissima* serait en filigrane dans la *Vita Domitiani abbreviata*, que nous avons éditée à la fin de notre premier article *Vies et Miracles de saint Domilien (ca 535-549), évêque de Tongres-Maastricht et patron de la ville de Huy [première partie]*, dans *Analecta bollandiana*, 103 (1985), p. 305-351 [cité ci-dessous *Domitien I*] ; deuxième partie, *Analecta bollandiana*, 119 (2001), p. 5-32 [cité ci-dessous *Domitien II*]. Pour les *Gesta episcoporum*, qu'Hériger ou Notger soit l'auteur des textes hagiographiques importe peu (nous sommes ici concis car nous pourrions faire une longue démonstration pour aboutir à un « scénario » tout aussi « hypothétique » que l'inverse), puisque leur proximité intellectuelle et leur complicité politique sont évidentes et reconnues par tous : ils ont tous deux la même représentation du passé et les mêmes volontés. Enfin, avec le célèbre *Codex Stabulensis* de Bamberg, Nicolas MAZEURE, *Notger et l'écrit diplomatique à la fin du x^e siècle. La mise par écrit et l'exploitation des chartes comme fondements de l'autorité politique et de l'idéologie épiscopales*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 485-506, montre le soin de Notger à se doter d'une sorte de memento de légitimation de ses activités avec, à l'appui, une mise en scène hagiographique.

¹² Le terme *patria* est plusieurs fois cité dans la *Vita Domitiani prima* (*Domitien I*, p. 316) pour désigner le diocèse de Liège ; les clercs appelaient l'évêque *pater*.

¹³ Lobbes, diocèse de Cambrai, appartient au temporel à l'Église de Liège. L'évêque choisit l'abbé qui occupe la première place, après lui, dans la hiérarchie du diocèse (Alain DIERKENS, *Notger, Folcuin et Rathier. L'abbaye de Lobbes et les évêques de Liège à la fin du x^e siècle*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 273-275). L'abbé Folcuin († 990) donne un nouvel essor au culte de S. Ursmer dans une collégiale dépendante de l'abbaye (ID., *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (vir-*

bien pu prendre part à la reconnaissance des reliques de Domitien sous Notger. Il serait d'ailleurs étonnant qu'il ne se fût pas intéressé de plus près à ce prédécesseur « hutois » de l'évêque de Liège, à ce maillon dans la prestigieuse généalogie épiscopale¹⁴. Dans ses *Gesta*, Hériger évoque à peine Domitien alors qu'il accorde de l'importance à l'évêque Jean l'Agneau (début du 7^e s.). Ce dernier est enterré dans la chapelle St-Côme du château de Huy¹⁵. L'argument du silence est délicat mais la seule explication à cette quasi-absence de Domitien dans les textes conservés d'Hériger résiderait dans la perte de la pseudo *Vita Domitiani antiquissima*. Dans cette vision épiscopale, les évêques de Tongres-Maastricht Jean l'Agneau et Domitien sont d'ailleurs complémentaires : l'un enterré au château et l'autre à la collégiale, l'un interprété comme le protecteur du site stratégique, l'autre comme celui de la maison-Dieu laissée aux bons soins des chanoines. De nombreux évêques impériaux ont exploité en hagiographie les pouvoirs sacrés reconnus à leurs prédécesseurs. Le genre littéraire des *gesta episcoporum* consiste à « doter le diocèse d'une histoire sainte », et Jeffrey Webb se demande même si c'était « une technique apprise spécifiquement dans les écoles cathédrales et impériales », c'est-à-dire dans le moule de la *Hofkapelle* impériale fréquentée par Notger. Le comté de Huy, sans doute de création royale, a

X^e siècles), Sigmaringen, 1985, p. 122-128). Hériger fit construire à l'ouest (*ibid.*, p. 133).

¹⁴ Jean-Louis KUPPER, *La geste des pontifes de l'Église de Tongres, Maastricht ou Liège*, dans *Liège autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X^e-XI^e siècles)*, Liège, 2000, p. 15-19.

¹⁵ Sur Jean l'Agneau, voir François DE VRIENDT, art. *Jean l'Agneau*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 27, 1998-2000, col. 1202-1205 ; Jeffrey R. WEBB, *Notger et Hériger face au passé lointain du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 518-523. Il insiste aussi pour dire que « le siècle des saints » est déjà dans l'esprit d'Hériger (p. 518, n. 44). Cette topographie sacrée avait déjà retenu notre attention dans nos articles des *Mélanges Michel Parisse* et de *Pecia*. Théodard, prédécesseur de Lambert, mériterait attention avec la relique de son bras à Thuin (Jean-Claude GHISLAIN, *Châsses. Du Moyen Âge à nos jours*, dans *Feuillets de la cathédrale de Liège*, 37 [2013], p. 77-80, et notre notice du *Lexikon des Mittelalters* sur Théodard, t. 8, 1996, col. 621). Sous Notger, le site de Thuin, poste avancé sur la Sambre, est à nouveau fortifié (DIERKENS, *Abbayes et chapitres...* [voir n. 13], p. 114).

été confié par Otton I^{er} à l'un de ses proches, Ansfrid¹⁶ ; celui-ci réaménagea le château avant de le rendre au roi pour cession immédiate à l'évêque¹⁷ : « le privilège de 985 pour l'Église de Liège associe trois notions : celle du comté de Huy, celle du droit de battre monnaie et de lever le tonlieu à Huy et l'immunité contre l'ingérence d'un comte externe¹⁸ ». En récupérant l'église Ste-Marie, Notger y conforte le chapitre de chanoines sous la direction d'un abbé.

En d'autres circonstances, on a vu Notger utiliser le droit pour mieux asseoir son activité reliquière : en 980, il intervient à propos des reliques de Landoald et de ses compagnons à Gand dans un contexte de « rayonnement politique et culturel de l'Église impériale sur les marches de l'État ottonien¹⁹ ». L'évêque

¹⁶ ID., *La ville de Huy avant l'an mil : premier essai de synthèse des recherches historiques et archéologiques*, dans *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux : un problème archéologique et historique* (Pro civitate. Collection Histoire. Série in-8°, 83), Bruxelles, 1990, p. 391-409. Sur Ansfrid, Rolf GROSSE, *Das Bistum Utrecht und seine Bischöfe im 10. Und frühen 11. Jahrhundert* (Kölner historische Abhandlungen, 33), Cologne-Vienne, 1987, p. 135. Pour Huy, nous renverrons aussi de manière générale aux fouilles archéologiques et aux publications de Catherine PÉTERS et Sophie DE BERNARDY DE SIGOYER, *Une ville mosane entre le v^e et le xii^e siècle : l'apport de l'archéologie à l'histoire de Huy*, dans Édith PEYTRMANN (dir.), *Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne*, Dijon, 2016, p. 61-73 ; Guillaume WYMMERSCH, *L'évangélisation et la christianisation de Huy*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 115 (2020), p. 457-525.

¹⁷ Le ralliement de Notger au parti d'Otton III contre Lothaire qui voulait reprendre la Lotharingie, berceau de sa famille carolingienne, lui vaut en récompense le comté (Pierre RICHÉ, *Notger et Gerbert*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 348).

¹⁸ Michel MARGUE, *Face à l'évêque, le comte. Politique ottonienne et pouvoir comtal en Lotharingie à l'époque de Notger*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 254 et p. 263. Michel Margue donne aussi des exemples de placement de reliques par les comtes dans leur centre de pouvoir à Luxembourg, à Warcq et ailleurs (*ibid.*, p. 267-269). De manière générale, voir notre ouvrage *Reliques. Se connecter à l'au-delà*, Paris, 2018.

¹⁹ Jean-Louis KUPPER, *Lettre d'envoi par l'évêque Notger de Liège de la Vita sancti Landoaldi (19 juin 980)*, dans Olivier GUYOTJEANNIN et Emmanuel POULLE (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil. Album de documents commentés* (Matériaux pour l'histoire, 1), Paris, 1996, p. 300-305 ; synthèse dans Julien MAQUET, *Le droit et la justice, deux instruments entre les mains de Notger*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 379 et p. 392-394.

le Liège authentifie les corps issus de son diocèse²⁰ et Hériger met par écrit le récit de leur translation. Un synode général ecclésiastique reconnaît les mérites des saints de Wintershoven.

En miroir aux initiatives de Notger, les évêques de Bourgogne s'attachent eux aussi au culte des saints fondateurs de diocèse ou des saints premiers évêques « alors même qu'émerge une liturgie épiscopale²¹ ». Au même moment, l'activité d'Otton III envers les reliques à Aix-la-Chapelle (Charlemagne, Léopard, Couronne) est aussi à souligner : Ludwig Falkenstein examine le rôle de Notger comme évêque diocésain dans la surveillance d'une urbanisation sacrée²².

Notger et Stavelot-Malmedy

Nous nous sommes interrogé sur les intentions du prélat vis-à-vis de Stavelot et Malmedy. L'abbé de Stavelot-Malmedy Wérinfride (954-980) continue l'œuvre de réforme entreprise par son prédécesseur Odilon de Gorze. À la demande de Wérinfride, Hériger de Lobbes rédigea la *Vita Remacii secunda*²³. Moine de Lobbes — il deviendra abbé de ce monastère en 990 —, Héri-

²⁰ Le corps de Landoald conservé à la cathédrale de Gand mériterait expertise, comme pour d'autres saints belges. Voir Caroline POLET, Philippe LEFÈVRE, Jean-Pol BEAUTHIER et Philippe GEORGE, « *Les saints ont la parole* ». *L'anthropologie biologique et les reliques*, dans *Revue des questions scientifiques*, 191 (2020), p. 71-121. Voir surtout Jeroen DEPLOGE, *Twisten via heiligen. Hagiografische dialogen tussen de Gentse abdijen van Sint-Pieters en Sint-Baafs, 941-1079*, dans *Handelingen van de maatschappij voor geschiedenis en oudheidkunde van Gent*, 61 (2007), p. 31-82. C'est Hériger aussi qui parle de l'élévation des reliques de S^{te} Landrade à Wintershoven et de son culte à Bilsen (Sylvain BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles, 1903, p. 139-140).

²¹ Christian SAPIN, *Évêques constructeurs dans la Bourgogne de l'an Mil*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 316.

²² Ludwig FALKENSTEIN, *Notger et Aix-la-Chapelle*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 318 et p. 335-336. Sur le culte des saints (Vincent, André...) et de la sainte Croix à l'époque de Notger et après lui, nous renverrons à *La Sainte Croix à Liège au XI^e siècle*, dans *Mélanges Marie-Madeleine Gauthier*, numéro spécial du *Bollettino d'Arte. Tudi di Oreficeria*, supplément au t. 95 (1996), p. 39-48. Sur le culte de S. Vincent à Laon, bibliographie dans Paul CHAFFENET, *Un acle inédit de Guy, archevêque de Reims, en faveur de l'abbaye Saint-Vincent de Laon [vers 1048]*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, 93 (2015), p. 619-645.

²³ Pour toutes les références ci-dessous, voir notre article *L'Aquitaine et le pays mosan. Sur les pas de saint Remacle*, dans Edina BOZOKY (dir.), *Saints*

ger fut le conseiller et le secrétaire de Notger dès l'accession de celui-ci à l'épiscopat de Liège (972)²⁴. Une étroite amitié et une collaboration parfaite existaient entre les deux hommes²⁵ ; selon Godefroid Kurth, « l'évêque et le moine ont si bien confondu leurs labeurs qu'il n'est pas toujours facile de discerner la part de l'un et de l'autre dans les écrits qui nous restent de tous deux²⁶ ». En envoyant son manuscrit de la *Vita Remacii* à Wérinfride, Hériger lui fait part de son projet d'une chronique des évêques de Tongres-Maastricht-Liège, de S. Materne à Notger, dont il avait rassemblé les matériaux²⁷.

Une lettre de « Notger, évêque de Liège, à Wérinfride, abbé de Stavelot », sert de préface à l'envoi de cette *Vita*, écrite ainsi entre 972 et 980²⁸, et, selon un procédé habituel de l'époque, attribuée à l'évêque de Liège la paternité de sa rédaction. L'évêque y révèle que l'abbé lui a envoyé un *libellus* sur la vie de S. Remacle, « qui est autant notre patron que le vôtre », pour le « polir avec élégance ». L'abbé se plaignait en effet des carences de la *Vita Re-*

d'Aquitaine. Missionnaires et pèlerins du haut Moyen Âge, Rennes, 2010, p. 103-126.

²⁴ Jean-Louis KUPPER, *Notger de Liège. Un évêque lotharingien aux alentours de l'an mille*, dans Hans-Walter HERRMANN et Reinhard SCHNEIDER (éd.), *Lotharingia : eine europäische Kernlandschaft um das Jahr 1000*, Sarrebruck, 1995, p. 143-153. Pour le contexte général, voir également *Liège autour de l'an mil...* [voir n. 14].

²⁵ Ils se suivront dans la mort à six mois d'intervalle : Hériger le 31 octobre 1007 et Notger le 10 avril 1008.

²⁶ La notice de base est de Godefroid KURTH, art. *Hériger*, dans *Biographie nationale*, t. 9, Bruxelles, 1886-1887, col. 246 ; Bernard FORTIOMME, *Histoire de la pensée au Pays de Liège. Des origines à nos jours (IV^e siècle-XI^e siècle)*, Paris, 2018, p. 295-344.

²⁷ « Et ne hic labor, qui, te adhortante, susceptus est, inferaciter fiat, non ejus modo, cujus meminimus, sancti scilicet Remagli, verum ceterorum nostrae sedis pontificum tempora et gesta, quae undecumque potuere conradi, ad nostra usque tempora collegi [...] » (*Vita Remacii episcopi et abbatis*, dans Bruno KRUSCH et Wilhelm LEVISON (éd.), *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores rerum merovingicarum*, t. 5, Hanovre-Leipzig, 1910, p. 110). Nous pensons d'ailleurs que, dans cette perspective d'historiographie diocésaine, Hériger rassemblait aussi des matériaux sur S. Domitien.

²⁸ Jean-Louis KUPPER et Philippe GEORGE, *Hagiographie et politique autour de l'an mil : l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, dans Étienne RENARD et al. (éd.), *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart* (Hagiologia, 3), Turnhout, 2005, p. 441-450.

RHE

COPYRIGHT REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY. THIS DOCUMENT MAY NOT BE DISTRIBUTED, STORED IN A RETRIEVAL SYSTEM WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER

macli prima, rédigée au 8^e s. Au-delà d'un souci purement hagiographique ou liturgique exprimé dans la lettre-préface, on sent en effet poindre les fortes préoccupations territoriales du *dominus terrae*. Dès lors que « la défense du patrimoine ecclésiastique est un objectif primordial des rédacteurs de *gesta*²⁹ », la *Vita*, fondement des futurs *Gesta*, ne pouvait-elle servir, elle aussi, d'argument à l'augmentation du patrimoine de l'Église de Liège ? De la *Vita Remacli prima*, Hériger retient avant tout la fonction d'évêque de Maastricht exercée par Remacle ; ainsi Remacle fait partie de la *series episcoporum Tungrorum*, dont Hériger se propose de retracer l'histoire. À travers ce pseudo-lignage épiscopal se transmet la sainteté ; cette sainteté est confortée par les origines aquitaines du héros. Elle rejaillit, pure et intacte, sur le titulaire vivant du siège épiscopal de Tongres-Maastricht-Liège, Notger, et fortifie son autorité. D'un point de vue liégeois, on pourrait parler de « mise en ordre historiographique³⁰ » allant bien évidemment dans le sens des intérêts du « prince-évêque » : Hériger, serviteur zélé du maître, sollicite et retravaille les sources dans ce sens bien précis. Est affirmée la nécessité de composer un récit, qui permettra de sauvegarder la mémoire des « faits et gestes » de S. Remacle³¹. Le terme *gesta* est d'ailleurs utilisé de manière fort significative : Hériger entend bien inscrire Remacle dans cette tradition apte à servir les intérêts de son patron. La rédaction de la *Vita Remacli secunda*, entre 972 et 980, intervient précisément à l'époque même des débuts de la formation de la principauté épiscopale.

Pour Hériger, l'homme, en dépit d'une sorte de « prédestination » — idée commune à l'époque et développée notamment par Folcuin, abbé et chroniqueur de Lobbes († 990), prédécesseur d'Hériger —, garde sa dignité (son *ingenuitas*) et dispose à son gré d'une sorte de « liberté d'action », don de Dieu. L'auteur, qui

²⁹ Michel SOT, *Historiographie épiscopale et modèle familial en Occident au IX^e siècle*, dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 33 (1978), p. 443.

³⁰ L'expression est de ID., *La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au X^e siècle*, dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IX^e-XIII^e siècle)* (Collection de l'École française de Rome, 149), Rome, 1991, p. 237, à propos des *Gesta episcoporum* de Flodoard (vers 948-952).

³¹ Les termes employés ne sont-ils pas symptomatiques : « antiquitas, memorare, quia necesse est, memoriam, utilitate [...] » ? Ils peuvent être mis en parallèle avec les « arguments hagiographiques et historiographiques » relevés par Michel Sot à propos des *Gesta episcoporum*.

inventorie les moyens dont l'homme dispose pour son salut, met particulièrement en valeur la fonction d'intercesseur des saints. Le saint est un « partenaire des projets salutaires de Dieu », et Hériger de concevoir « une religion de la confiance, de la jouissance et de l'espoir », fondée sur la bienveillance d'un saint tutélaire³².

La *Vita Remacii secunda* suit l'ordre chronologique de la carrière de Remacle. Elle rapporte son séjour à la cour — clin d'œil à l'itinéraire de Notger qui, comme nous l'avons dit, fut formé à la « chapelle impériale³³ » —, sa consécration épiscopale, sa nomination au siège de Tongres, sa rencontre avec Trudon, son zèle pastoral et la fondation des monastères de Stavelot et de Malmedy. Elle utilise la *Vita* précédente qu'elle complète de diverses sources — documents diplomatiques, *Vitae*, *Miracula* et *Omilia Remacii* — et de traditions orales. Hériger raconte la destruction par S. Remacle des vestiges païens en Ardenne : autels de Diane et culte de fontaines. Il prête aussi au saint la dédicace dans le futur diocèse de Liège de plusieurs églises en l'honneur de S. Sulpice³⁴.

La *Vie de S. Remacle*, envoyée à Wérinfride fut légèrement remaniée puis insérée dans les *Gesta episcoporum Leodiensium*³⁵. Leur concordance est presque complète ; toutefois, dans sa recension primitive, la *Vita* mentionne, en outre, le tonlieu sur deux ports de la Loire octroyé par Sigebert III, ainsi que deux *villae* en Ardenne et en Hesbaye données par Pépin, une translation, de Rome à Stavelot, de reliques de S. Pierre effectuée par S. Remacle, enfin une allusion au *Livre des miracles* survenus devant le reliquaire³⁶.

³² Sur ce sujet, Guy PHILIPPART, *Le saint comme parure de Dieu, héros séducteur et patron terrestre d'après les hagiographes lotharingiens du x^e siècle*, dans *Les fonctions des saints...* [voir n. 30], p. 123-142.

³³ Josef FLECKENSTEIN, *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, t. 2 : *Die Hofkapelle im Rahmen der ottonisch-salischen Reichskirche* (Schriften der Monumenta Germaniae Historica, 16), Stuttgart, 1966, p. 44-45.

³⁴ Sur S. Sulpice, Joseph-Claude POULIN, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Laval, 1975, p. 64-67, p. 143 et p. 150.

³⁵ Sur le contexte général dans lequel s'insèrent ces *Gesta*, voir Michel SOT, *Gesta episcoporum. Gesta abbatum* (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37), Turnhout, 1981, p. 36.

³⁶ Philippe GEORGE, *Rome et Stavelot-Malmedy. Culte des saints et pèlerinages au Moyen Âge*, dans Claude CAROZZI et Philippe GEORGE (éd.), *Rome et*

Hériger émet des doutes sur la véracité de ces reliques, ce qui pourrait expliquer qu'il n'ait pas reproduit ce passage dans les *Gesta episcoporum Leodiensium*³⁷. Hériger donne une représentation assez traditionnelle de l'Aquitaine au temps de Grégoire de Tours. Il sait assimiler ses sources, les relier entre elles par une science de la composition et un sens profond des contingences historiques. Il utilise la prose rimée. Solignac³⁸, lieu d'origine de Remacle, apparaît comme un « miroir de l'Aquitaine, microcosme de ses ressources et de ses séductions » ; un autre passage parle du travail des métaux précieux et des redevances versées en numéraire. Éloi n'est-il devenu pas le patron des orfèvres³⁹ ? Sous la plume d'Hériger, l'Aquitaine paraît comblée en or et en argent — *auri et argenti refertissima*. Rien n'est exclu d'un contact direct d'Hériger avec Solignac, ou indirect, par exemple par l'intermédiaire de Gerbert d'Aurillac, dont les liens avec Liège sont bien connus⁴⁰. L'archevêque de Reims (991) devenu pape (992-1002) est dit *Aquitanus genere* selon Richer et *natione Aquitanus* selon le catalogue des papes⁴¹. Hériger, touche-à-tout érudit, n'a-t-il pas écrit un traité sur l'abaque ? Et l'on connaît l'intérêt de Gerbert pour les sciences⁴².

Avec le développement extraordinaire du culte de S. Remacle, dans cette nouvelle abbatale construite par Poppon et dédiée

les Églises nationales, VII^e-XIII^e siècles. Actes du Colloque de Malmedy (2-3 juin 1988), Aix-en-Provence, 1991, p. 133-154.

³⁷ Jacques STIENNON, *Une description peu connue de l'Aquitaine par Hériger de Lobbes († 1007)*, dans *Annales du Midi*, 72 (1960), p. 277 ; ID., *De l'office de la Trinité au poème moral. Un enseignement, un art, une théologie, une morale*, dans *Histoire de l'Église de Liège*, t. 2 : *Du X^e au XV^e siècle*, Liège, s.d., p. 2-20.

³⁸ Alain DIERKENS, *Jalons pour une histoire des relations entre les abbayes de Stavelot et de Solignac, du VII^e au XIII^e siècle*, dans *L'abbaye de Solignac, mémoires plurielles d'une très ancienne fondation (VII^e-XVIII^e siècle)*, Limoges, 2022, p. 57-67.

³⁹ Clemens M. M. BAYER, *Vita Eligii*, dans *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 35 (2007), p. 504-505.

⁴⁰ Pierre RICHÉ, *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Paris, 1987.

⁴¹ D'après STIENNON, *Une description...* [voir n. 37], p. 283.

⁴² Robert HALLEUX, *Fulbert et les mathématiciens de Lotharingie*, dans Michel ROUCHE (dir.), *Fulbert de Chartres. Précurseur de l'Europe médiévale ? Actes du colloque du millénaire de Fulbert 1006-2006*, Paris, 2008, p. 191-206.

en 1040⁴³, nous avons mis en parallèle celui de son réputé disciple, S. Hadelin, dans la collégiale de Celles.

Le 2 juin 996, on se souviendra que Grégoire V avait confirmé à l'abbé Ravenger les possessions de Stavelot-Malmedy et la libre élection de l'abbé⁴⁴. La fausse bulle du pape Léon IX du 3 septembre 1049 confirmait les possessions des monastères et réglait l'élection abbatiale, en renouvelant la bulle de Grégoire V. Si la bulle de 996 ne mentionne pas l'intervention de Notger⁴⁵, il y a tout lieu de penser que l'évêque soit intervenu. Mieux : il aurait ramené lui-même cette bulle en Basse-Lotharingie⁴⁶ et, en poussant davantage encore, ne peut-on légitimement s'interroger sur les visées de Notger sur Stavelot-Malmedy, comme conjointement sur Gembloux ?

Notger et Celles

La *Vie* de S. Hadelin de Celles disciple de S. Remacle sur la haute Meuse, écrite vers 1046, inclut aussi des prétentions juri-

⁴³ Philippe GEORGE, *Les reliques de Stavelot et de Malmedy à l'honneur vers 1040*. Dedicatio et Inventio Stabulensis, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, 99 (2004), p. 347-370.

⁴⁴ La bulle de 996 est connue par une copie mais sa véracité n'est pas suspectée (voir *Diplomata Belgica. Les sources diplomatiques des Pays-Bas méridionaux au Moyen Âge*, Bruxelles, depuis 2015 [en ligne]. URL : http://www.diplomata-belgica.be/charter_details_fr.php?dibe_id=1315) et la fausse charte de 1089 la reprend : *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy* (Commission royale d'Histoire. Collection in-4^o), éd. par Joseph HALKIN et Charles-Gustave ROLAND, t. 1, Bruxelles, 1909, n° 90. Dans une perspective plus large, magnifiquement documentée, on verra avec grand intérêt Nicolas SCHROEDER, *Les hommes et la terre de saint Remacle. Histoire sociale et économique de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, VII^e-XIV^e siècle* (Histoire), Bruxelles, 2015.

⁴⁵ Le diplôme d'Otton II du 4 juin 980 pour Stavelot-Malmedy, en original, est délivré en présence d'évêques « maxime Vuilligisi Mogontini archiepiscopi [...] et Notgeri Leodicensis episcopi » (*Recueil des chartes...* [voir n. 44], n° 85) et celui d'Otton III du 27 février 987 « cujus petitionem, ob votum dilectegenitricis nostrae Theophanu videlicet imperatricis [...] atque Nothgeri Leodicensis episcopi » (*ibid.*, n° 87). La bulle de Sylvestre II de décembre 1001 : « rogatu venerabilis Notgeri Leodicensis episcopi » (*Papsturkunden, 896-1046*, éd. par Harald ZIMMERMANN, t. 2, Vienne, 1984-1985, n° 400).

⁴⁶ KUPPER, *Notger...* [voir n. 2], p. 97, n. 26.

diques pour des propriétés ecclésiastiques⁴⁷. Elle évoque les rapports d'Hadelin et de son maître Remacle. Dans le chap. 2, l'origine aquitaine de Remacle, « le bienfaisant évêque de Tongres⁴⁸ », est rappelée ; Hadelin lui aussi provient de cette région et « [...] c'est avec S. Remacle qu'il vécut cette vie que peu sauraient imiter, partageant en tout ses actions pieuses et ses efforts, supportant avec lui les peines multiples de sa pérégrination ». La carrière de Remacle est ensuite résumée. Enfin, dans le chap. 8 de la *Vita Hadelini*, l'auteur fait peut-être état de son expérience personnelle :

Or, la réputation de la sainteté et de la sainte communauté de son guide, Remacle, établie au monastère de Stavelot, parvint jusqu'à lui. De partout, on s'appliquait à affluer vers Remacle, comme les abeilles vers la ruche⁴⁹ ; plus d'un désiraient se joindre aux serviteurs du Tout-Puissant ; d'autres voulaient confier leurs enfants pour qu'on leur apprît les arts libéraux, ou mieux, les règles monastiques, et les destinaient au service permanent de la communauté ; beaucoup aussi cherchaient à offrir une partie de leurs ressources et revenus pour subvenir aux besoins des saints. Aussi, Hadelin lui-même, toujours désireux de lui rendre visite et de lui témoigner son affection, s'appliquait à venir souvent chez S. Remacle. Ils s'entretenaient de leurs lectures sacrées, et, en vivant là-bas, Hadelin se nourrissait des fruits du paradis. On sait d'ailleurs qu'il a été inséré dans la liste des hommes illustres qui y est exposée en évidence sur l'autel et qui dit : « Voici les noms de ceux qui furent les premiers, avec S. Remacle, à habiter le monastère de Stavelot : S. Remacle, S. Hadelin, S. Théodard, S. Lambert, et celui qui fut sans conteste son fils spirituel dans

⁴⁷ Sur l'auteur (anonyme) et la date de la *Vita Hadelini*, voir Alain DIERKENS, *Un aspect de la christianisation en Gaule du Nord à l'époque mérovingienne. La Vita Hadelini et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont*, dans *Francia*, 8 (1980), p. 613-628, et MEYERS, *La Vita sancti Hadelini...* [voir n. 3]. La *Vita* aurait peut-être été rédigée en vue de l'élévation des reliques du saint par Wazon en 1046 dans la nouvelle chaise et dans la nouvelle église romane édiflée.

⁴⁸ « Tungrensium Praesul almifluus » (*ibid.*, chap. 2). Les autres citations sont extraites de la traduction de Jean Meyers (*ibid.*). Nous nous dispenserons de donner le texte latin et renverrons à l'édition synoptique latin-français.

⁴⁹ L'image de la ruche qu'utilise l'auteur de la *Vita Hadelini* est empruntée à la *Vita Remaili secunda*, chap. 18 (*Patrologie latine*, t. 139, Paris, 1853, col. 1163 = Hériger de Lobbes, *Gesta episcoporum Leodiensium*, chap. 52, éd. par Rudolf KOEPEKE, dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, t. 7, Hanovre, 1846, p. 187). Cet emprunt, aimablement signalé par Clemens Bayer, n'avait pas été remarqué jusqu'à présent.

le baptême, S. Hubert, lui aussi un chrétien d'une infinie sagesse et beaucoup d'autres⁵⁰. »

Notger et Gembloux

Vers 940, S. Guibert fonde à Gembloux une abbaye sous le vocable de S. Pierre et de S. Exupert. Le bras-reliquaire de style ottonien y est conservé. Comment s'empêcher d'émettre quelques hypothèses sur le choix par Guibert du patronage de S. Exupert? Le monastère situé sur une voie fréquentée et dans un site stratégique constituerait bientôt un avant-poste de l'Empire en territoire brabançon. Guibert est un ancien chevalier. Le choix d'un saint militaire, Exupert vexillifère romain, sur le front occidental de l'Empire, est particulièrement significatif⁵¹.

Notger dans son diocèse et dans sa principauté

En 987, Otton III confirme à Notger un second comté, le Brugeron, situé entre la Gette et la Dyle⁵². Quant aux territoires de la Meuse inférieure, Arnoud-Jan Bijsterveld a bien démontré l'expansion croissante de l'Église de Liège, dès le 10^e s.⁵³ Les relations sont attestées entre Liège et Utrecht et Notger intervint probablement en personne pour faire nommer Ansfrid, ancien comte

⁵⁰ Il s'agit d'un diptyque de Stavelot, aujourd'hui perdu, où sont consignés tous ces noms, passage recopié et amplifié par l'auteur des *Notae Aureae-vallenses*, ou peut-être source commune.

⁵¹ Philippe GEORGE, *Sur les traces des saints thébains en pays mosan*, dans Nicole BROCARD, Françoise VANNOTTI et Anne WAGNER (éd.), *Politique, société et construction identitaire : autour de saint Maurice*, Besançon-Saint-Maurice, 2011, p. 407-418, et Jean-Claude GHISLAIN dans le catalogue *Liège autour de l'an mil...* [voir n. 14], p. 133.

⁵² Sur « le territoire liégeois », voir Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'Église impériale aux XI^e-XII^e siècles* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 128), Paris, 1981, p. 421-447 et annexe VII, p. 523-527.

⁵³ Arnoud-Jan BIJSTERVELD, *De la Texandrie à la Campine : le Nord du diocèse de Liège aux XI^e-XII^e siècles*, dans *Liège autour de l'an mil...* [voir n. 14], p. 45-48 ; ID., *De Notger à Henri de Leez. La formation du patrimoine liégeois en Texandrie fin du x^e-moitié du XI^e siècle*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 65-92 ; ID. et Lauran TOORIAN, *Texandria Revisited. In Search of a Territory Lost in Time*, dans Mirjam KARS et al. (éd.), *Rural Riches and Royal Rags? Studies on Medieval and Modern Archaeology*, Leyde, 2018, p. 34-42.

de Huy, comme évêque d'Utrecht⁵⁴. Valentine Jedwab partage notre scepticisme sur l'épisode toxandrien de l'évangélisation de Domitien, connu par l'unique mention de la *Vita prima Domitiani* (vers 1066)⁵⁵ et le met en parallèle avec les réécritures successives des *Vitae* de Lambert et d'Hubert et leurs prédications en Toxandrie⁵⁶. Le recours à un lointain passé sert d'argument justificatif sans l'entacher d'une quelconque concurrence hagiographique avec le patron du diocèse : dans sa *Vita Landoaldi*, Hériger évoque l'apostolat de Lambert en Toxandrie, épisode repris dans la lettre de Notger à Womar de Gand.

À Florennes, l'oratoire castral dédié à S. Gengulphe est consacré par l'évêque Notger de Liège avant le 22 octobre 1003 au plus tard. D'autres reliques y seront bientôt importées de Reims, dont une phalange du Précurseur. Ce sera Gérard de Florennes, évêque de Cambrai depuis 1012, qui consacrera deux établissements familiaux avec l'accord de Baldéric, son homologue liégeois, avant leur cession à Liège⁵⁷.

À Fosses, Notger intervint aussi : les reliques de S. Feuillen, déplacées par crainte des invasions hongroises vers 954, sont replacées dans un nouvel édifice⁵⁸. Brogne bénéficia des faveurs épiscopales de Notger⁵⁹.

Dans le diocèse de Liège, plus tard des chapitres séculiers vont aussi promouvoir des cultes locaux autour de l'an mil⁶⁰ : Incourt avec Ragenulphe, Nassogne avec Monon, Lobbes avec Ursmer,

⁵⁴ ROLF GROSSE, *L'évêque d'Utrecht autour de l'an mil : le modèle d'un prélat ottonien ?*, dans WILKIN et KUPPER (dir.), *Évêque et prince...* [voir n. 2], p. 207-223.

⁵⁵ Voir *Domitien I*, chap. 5, p. 341.

⁵⁶ Valentine JEDWAB, *Paysages, pouvoirs et société dans la Toxandrie du haut Moyen Âge*, t. 1, Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, 2021, p. 288-291.

⁵⁷ Sur ce contrôle du sacré, Nicolas RUFFINI-RONZANI, *Enjeux de pouvoir et compétition aristocratique en Entre-Sambre-et-Meuse (fin X^e-milieu XI^e siècle). Retour sur les fondations de Saint-Gengulphe et de Saint-Jean-Baptiste de Florennes*, dans *Revue bénédictine*, 122 (2012), p. 306 s., qui relève aussi le choix de la figure de guerrier martyr pour Gengulphe.

⁵⁸ En 974, Otton II accorde à Notger le droit d'instituer à Fosses un tonlieu, un marché et un atelier monétaire : DIERKENS, *Abbayes et chapitres...* [voir n. 13], p. 84-85.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 251-252.

⁶⁰ On renverra aux recherches documentées et bien connues de dom Daniel Misonne et d'Alain Dierkens.

Walcourt et le culte marial : la *sedes sapientiae* (vers 1026 ?) est une statue-reliquaire de pèlerinage recouverte de feuilles d'argent, qui relève de l'art ottonien et de son interprétation mosane par l'intermédiaire de modèles colonais⁶¹. À Waulsort, Notger fit consacrer la nouvelle église et réorganisa le culte de S. Éloque⁶².

Une problématique à poursuivre

Resterait à ajouter et à explorer davantage l'intervention de S. Materne (lequel ?) dans la région ou plus exactement l'utilisation de son antiquité et de sa renommée dans les fondations ou institutions religieuses. Le phénomène est classique dans le memento des églises, que l'on pense, par exemple, à S. Front de Périgeux ou à S. Martial de Limoges⁶³. Le « bâton de christianisation », qui a naguère retenu notre attention, fait partie des objets symboliques — les multi-reliques — qui laissent une trace archéologique mémorielle. Sylvain Balau avait raison d'imaginer l'utilisation probable par Hériger des diptyques de Liège et de Tongres pour la composition de sa liste épiscopale⁶⁴ : sous sa plume, Materne, disciple de S. Pierre envoyé à Trèves, devient le fondateur de Tongres⁶⁵. Dans la charte de 1066 de l'évêque Théoduin, Materne est cité comme fondateur de Huy ; il intervient à Namur en quête d'antiquité, comme Félix Rousseau l'avait bien montré⁶⁶. Sans oublier la chasse de S. Materne à Liège, inventoriée en 1489, qui renferme des ossements transférés à Liège en

⁶¹ Robert DIDIER, *Notre-Dame de Walcourt. Une Vierge ottonienne et son revers du XI^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique*, 25 (1993), p. 9-43, et synthèse dans notre ouvrage *Art et patrimoine en Wallonie des origines à 1789*, Namur, 2017, p. 82 et p. 189.

⁶² Voir les recherches de Dom Misonne

⁶³ Synthèse et bibliographie dans GEORGE, *Reliques...* [voir n. 18], Paris, 2018, p. 64 s.

⁶⁴ BALAU, *Les sources...* [voir n. 20], p. 16-18 ; Philippe GEORGE, *Le diptyque en ivoire du consul d'Asturius*, dans *Saint-Martin. Mémoire de Liège* [catalogue d'exposition], 1990, p. 207-210.

⁶⁵ Klaus KRÖNERT, *Lexaltation de Trèves : écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane (VIII^e-XI^e siècle)* (Beihefte der Francia, 70), Ostfildern, 2010.

⁶⁶ Félix ROUSSEAU, *La légende de saint Materne et du Dieu Nam à Namur*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, 35 (1922), p. 184-188, et plus largement la réimpression de ses articles en 1975.

768/830/842⁶⁷. L'apostolicité directe ou par ricochet est au cœur des débats, tout comme la querelle de primatie entre Trèves, Cologne et Mayence. C'est précisément Willigise de Mayence qui serait venu donner un coup de main à son ami Notger à Huy, si l'on interprète la *Vita Domitiani secunda...* datable d'un bon siècle après les faits. On mesure le terreau fertile pour les légendes et que dire de S. Martin, évêque de... Tongres. L'espèce de documentaire-fiction auquel nous nous étions livré à propos de S. Remacle, dans la ligne droite du colloque de 1996 sur la christianisation des campagnes, n'est pas dans les habitudes des historiens scientifiques, plongés dans un univers impressionniste d'éléments d'ordre divers à interpréter en tous sens, sans parler de l'argument du silence si périlleux⁶⁸. Pour paraphraser Jacques Poucet à propos de Materne, le lecteur doit donc accepter avec prudence de voyager dans le monde de l'histoire et dans celui des récits.

Pour bien mesurer toute l'ampleur du phénomène d'instrumentalisation épiscopale, il faut évidemment le replacer dans un contexte plus large, à la fois mémoriel (les morts et les ancêtres) et économique (les biens fonciers, les revenus seigneuriaux, l'avouerie). Et s'interroger aussi sur l'interaction des réformes⁶⁹. L'appropriation du sol par le culte des saints renforce le contrôle du sacré par le pouvoir épiscopal. Une stratégie de l'écrit et des reliques conforte le devoir de mémoire⁷⁰. L'évolution va se poursuivre. Un siècle plus tard, lorsqu'il fait sa jeunesse à Liège, Guil-

⁶⁷ Analyse parfaite par POUCKET, *Autour du Materne...* [voir n. 9], à partir de notre inventaire des reliques de la cathédrale ; voir notre article *De sanctorum nominum gratia et potentia [...] in schedulis digesta. Bestandserhaltung, Überlieferung und Interpretation der Reliquienauthentiken aus dem frühmittelalterlichen Maasgebiet*, dans Kirsten WALLENWEIN et Tino LIGHT (dir.), *Reliquienauthentiken. Kulturdenkmäler des Frühmittelalters*, Ratisbonne, 2021, p. 95-124.

⁶⁸ C'est un peu l'impression que nous avons d'une tendance actuelle de l'historiographie qui ressasse les excellents travaux anciens d'érudition tout en étant incapable de produire du neuf et/ou de l'original dans le débat.

⁶⁹ Nicolas RUFFINI-RONZANI et Jean-François NIEUS, *Société seigneuriale, réformes ecclésiales : les enjeux documentaires d'une révision historiographique*, dans Steven VANDERPUTTEN et Brigitte MEIJNS (dir.), *Ecclesia in medio nationis. Reflections on the Study of Monasticism in the Central Middle Ages* (Mediaevalia Lovaniensia. Series 1, 42), Louvain, 2011, p. 77-100.

⁷⁰ Dans le diocèse de Cambrai par exemple, les Liégeois Rothard († 995) et Erluin († 1012) vont s'inscrire dans la continuité de leur maître Notger. Voir Charles MÉRIAUX (dir.), *Les représentations de l'autorité épiscopale au*

laume de Saint-Thierry découvre ainsi un paysage monumental et artistique, reflet des idées de l'époque véhiculées dans les écoles de Liège⁷¹. N'avons-nous pas aussi naguère sous-entendu que le pays mosan était un laboratoire hagiographique impérial ? Les écrits sont lus et la liturgie apporte elle aussi sa pierre à l'édifice par l'entretien régulier de la mémoire du passé, fût-elle vraie et établie, fût-elle fausse ou réécrite, ressassant *topoi* et traditions à travers le Moyen Âge.

Conclusion

Notger de Liège fut attentif tous azimuts à son pays, à sa principauté et le comte-prélat rechercha tous les avantages pour la constitution de son territoire. Le fidèle de l'empereur savait aussi penser à ses propres intérêts à Liège, aux confins de l'Empire : c'était gagnant-gagnant pour l'Empereur et pour son représentant. Partout il se servit du culte des saints : les inventa-t-il ou ressuscita-t-il des cultes anciens ? Les sources ouvrent la voie à toute hypothèse.

Nous avons naguère émis l'idée au Moyen Âge d'un bornage sacré du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège à l'aide de reliques par le pouvoir épiscopal, une sorte de sacralisation du territoire, de la « terre de S. Lambert » pour reprendre une belle expression⁷², de même qu'une autre, *pater patriae*, pour désigner l'évêque⁷³, détectant ainsi des germes du patriotisme liégeois naissant. Conjointement, enrichi et ponctué de dépôts de corps saints, la Meuse devient un fleuve sacré, à l'image du Jourdain où le Christ fut baptisé, magistralement représenté vers 1100 sur l'un des chefs-d'œuvre de l'art mosan, la cuve baptismale de Notre-Dame proche de la cathédrale de Liège. La mention épigraphiée *impetus fluminis*, inspirée du psaume 46,5, évoque le fleuve puissant qui réjouit la cité de Dieu. Il inspirera plus tard Renier de St-Jacques — *Mosa, noster fluvius* — et quand le chroniqueur

x^e siècle : Gérard de Cambrai et les Gesta episcoporum Cameracensium, numéro spécial de la *Revue du Nord*, 97 (2015).

⁷¹ Pour toutes références sur ce qui suit, nous renverrons à notre article *Liège, cadre de la jeunesse de Guillaume de Saint-Thierry (vers 1075-1095)*, dans *Cîteaux. Commentarii cistercienses*, 69 (2018), p. 17-36.

⁷² Une expression que nous aurions aimé davantage utiliser et dont les occurrences sont données dans notre article de *Francia* [voir n. 1], p. 33.

⁷³ *Ibid.*, p. 31.

RHE

COPYRIGHT REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY. THIS DOCUMENT MAY NOT BE DISTRIBUTED, STORED IN A RETRIEVAL SYSTEM WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER

parle d'*impetus*, c'est pour relater la crue exceptionnelle en 1215. Tous ces symboles de l'eau, source de vie, sont soutenus par la présence des saints, de saints évêques mais aussi de saints locaux.

Le diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, sièges successifs de sa capitale, est vaste, de la Haute à la Basse-Meuse jusqu'à son embouchure dans la Mer du Nord, et comprend Aix-la-Chapelle, aux souvenirs carolingiens. Du nord au sud, des bouches de la Meuse, aujourd'hui hollandaises, jusqu'aux rives de la Semois, proches de la France, le diocèse s'étend d'est en ouest jusqu'à Nivelles ou Louvain. Malgré un cadre géographique composé de régions très diverses aux paysages caractéristiques (Ardenne, Famenne, Condroz, Hesbaye, Campine...), la conscience d'une unité politique et sentimentale se perçoit. Les 11^e et 12^e s. sont l'âge d'or de l'art mosan. Le pays mosan connaît en effet des conditions particulièrement favorables au développement d'un art spécifique. Divers facteurs se conjuguent : les principaux en sont la stabilité politique de l'Église impériale des Ottoniens et des Saliens sur les fondements carolingiens, l'unité religieuse, l'essor de la pensée théologique et du culte des saints, le développement économique et la situation géographique exceptionnelle de la région, un carrefour qui intègre des influences diverses. Autour de l'an mil se constitua une principauté d'Empire sous l'épiscopat de Notger (978-1008). En 980, l'empereur Otton II confirme les possessions de l'Église de Liège et, en 985, Otton III y ajoute deux comtés, bases territoriales de l'État liégeois. Aucun fonctionnaire royal n'a le droit de pénétrer dans ces terres pour y exercer la justice, y percevoir des impôts ou lever des troupes. L'évêque agit comme un comte, vassal de l'empereur, qui s'en assure le soutien, sans les dangers d'une hérédité de charge. L'évêque Notger embellit sa cité, la protège d'une enceinte, construit un palais, une nouvelle cathédrale. L'urbanisation sacrée symbolise en fait une nouvelle cité de Dieu. La cathédrale reconstruite est entourée d'une couronne de collégiales et d'abbayes, qui forment un rempart spirituel appelé à consolider les murailles de pierre. Au cours des siècles, le territoire liégeois se développera, mais sans jamais atteindre les limites du diocèse bien plus vaste, même s'ils coïncident en certains lieux. Dans le diocèse, l'évêque exerce son pouvoir spirituel ; dans la principauté, le prince exerce son pouvoir temporel : dans les mentalités, les notions se confondent souvent. La Meuse

égrène des étapes pour la batellerie, doublées de résidences épiscopales à Dinant, Huy, Liège ou Maastricht⁷⁴.

Abbé de Lobbes sur la Sambre, Hériger, au service de Notger, prépare la rédaction de *Gesta* des évêques. Les rédacteurs de *Gesta* étaient motivés par la défense du patrimoine ecclésiastique. Hériger sollicite et retravaille les sources pour souligner toute l'importance spirituelle et temporelle de Liège. À travers cette « série épiscopale » se transmettait aussi la sainteté de Lambert et des autres saints évêques de Tongres-Maastricht-Liège⁷⁵. Que ce soit d'un point de vue littéraire par les Gestes des évêques de Tongres-Maastricht-Liège, par le culte des reliques des grands saints de son diocèse, Notger a une conscience de la mémoire de son pays et il utilise tous les moyens de l'époque pour la sublimer : titulaire vivant du siège de Liège, n'est-il pas lui-même le digne descendant de ce pseudo-lignage épiscopal ?

Rue Maghin, 64
B – 4000 LIÈGE
BELGIQUE
philippe.george@uliege.be

Philippe GEORGE

Summary. — Bishop Notger of Liège (972-1008) used the cult of the saint bishops of Tongres-Maastricht-Liège, his predecessors, to further deepen a christianisation. He delimited and sancturised the country of Liège by depositing relics in this vast territory, stretched out across the Sambre-et-Meuse valley, where temporal power (principality) and spiritual power (diocese) were mutually supportive, superimposed or distinguished. Notger at the same time carried out a historiographical and hagiographical ordering in writing the *Gesta* of the pontiffs since St. Servais (4th century). In that way he exalted local memories, sublimating and instrumentalising them. His control of the land of St. Lambert was elaborated through art and history, geography, economy, law and justice, hagiography and liturgy. Liège, the double capital—the crosier and the sword—embellished by Notger, became a new city of God and the Meuse a sacred river, punctuated with documented relic insignias.

⁷⁴ Marc SUTTOR, *La Meuse au cœur de notre histoire* (Les dossiers de l'IPW, 26), Namur 2017, p. 33-34 et p. 120-122 ; *id.*, *Vie et dynamique d'un fleuve. La Meuse de Sedan à Maastricht (des origines à 1600)*, Bruxelles, 2006 (Bibliothèque du Moyen Âge, 24), p. 181 et p. 512-527.

⁷⁵ Régis DE LA HAYE, *De historische Servatius. Stand van zaken*, dans *Limburgs Geschied-en Oudheidkundig Genootschap*, 155 (2019), p. 10-56.

Résumé. — L'évêque Notger de Liège (972-1008) utilise le culte des saints évêques de Tongres-Maastricht-Liège, ses prédécesseurs, pour une christianisation en profondeur. Il borne et sanctuarise le pays de Liège par le dépôt de reliques sur ce vaste territoire arc-bouté sur le sillon Sambre-et-Meuse, où pouvoir temporel (principauté) et spirituel (diocèse) s'épaulent, se superposent ou se distinguent. Conjointement, Notger fait opérer une mise en ordre historiographique et hagiographique par la rédaction de *Gesta* des pontifes depuis S. Servais (4^e s.). Il exalte ainsi la mémoire locale, il la sublime et l'instrumentalise. Son contrôle de la terre de S. Lambert s'élabore à travers l'art et l'histoire, la géographie, l'économie, le droit et la justice, l'hagiographie et la liturgie. Liège, double capitale — la crosse et l'épée — embellie par Notger devient une nouvelle cité de Dieu et la Meuse un fleuve sacré, ponctué d'insignes reliques documentées.

Zusammenfassung. — Bischof Notger von Lüttich (972-1008) benutzt den Kult der heiligen Bischöfe von Tongern-Maastricht, seiner Vorgänger, für eine gründliche Christianisierung. Er stärkt und schützt das Land von Lüttich, indem er Reliquien deponiert in diesem zwischen den Furchen von Sambre und Maas gelegenen großflächigen Gebiet, wo zeitliche (Fürstentum) und spirituelle (Diözese) Macht einander stützen, sich überlagern und sich unterscheiden. Zugleich veranlasst Notger eine historiographische und hagiographische Anordnung anhand der Redigierung der *Gesta* der Kirchenfürsten seit dem hl. Servais (4. Jahrhundert). Auf diese Weise entflammt er das lokale Gedächtnis, sublimiert und instrumentalisiert es. Seine Kontrolle des Lands des hl. Lambert erstreckt sich auf Kunst und Geschichte, Geographie, Wirtschaft, Recht und Justiz, Hagiographie und Liturgie. Das von Notger verschönerte Lüttich, Doppelhauptstadt — das Kreuz und das Schwert — wird eine neue Stadt Gottes und die Maas ein heiliger Fluss, punktiert von dokumentierten Reliquien und Insignien.

RHE

COPYRIGHT REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY. THIS DOCUMENT MAY NOT BE DISTRIBUTED, STORED IN A RETRIEVAL SYSTEM WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER